

2011-12-02

LES AFFAIRES MUNICIPALES

www.sainte-ursule.ca

LE MOT DU MAIRE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

**Madame, Monsieur,
Membres du Conseil municipal,**

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité, au cours d'une séance du Conseil.

Le Maire doit traiter des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent, celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget.

De plus, en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le Maire doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

ÉTATS FINANCIERS 2010

Le rapport annuel du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 a été émis sans aucune restriction. Ce même rapport stipule que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus et aux usages

particuliers de la comptabilité municipale du Québec. La recette totale de 2010 était de 1 883 235 \$, la dépense totale de 1 617 627 \$ pour un surplus de l'exercice de 265 608 \$.

- Une somme de 17 875 \$ est accumulée pour l'usine d'épuration des eaux usées du village
- Une somme de 10 193 \$ est accumulée pour l'aqueduc Régie
- Une somme de 15 920 \$ est accumulée pour l'aqueduc Font./Beaupré/Philibert
- Une somme de 17 988 \$ est accumulée pour l'informatique
- Une somme de 139 898 \$ est accumulée pour le fonds « carrières et sablières »
- Une somme de 23 358 \$ est affectée au budget 2011

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2011

L'entrée du village a été refait de la 348 côté sud du village jusqu'à la rue Lessard, environ 650 mètres.

Nous avons fait des relevés dans Fontarabie du Petit Poste jusqu'au réservoir d'eau, nous voulons faire l'aqueduc de façon directionnelle pour avoir moins de creusage à faire. Les travaux ont été acceptés par le Ministère en août. Ces travaux commenceront en mai 2012 et la route sera aussi refaite.

2011, fut le 175^e de la Municipalité. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués plus de 15 événements étaient au programme durant cette année et il ne reste que celui du 11 décembre, le dîner des bénévoles et la messe de Noël.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS 2011

	Rémunération	Allocation	Total
- Maire	9 336 \$	4 668 \$	14 004 \$ annuel
- Conseillers	2 006 \$	1 003 \$	3 009 \$ annuel
- MRC de Maskinongé :		4 590 \$ annuel	
- Présence aux réunions MRC		130 \$ par présence	
- Présence au C.A. de la MRC		153 \$ par présence	

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2011

L'analyse des revenus et des dépenses pour l'année 2011 nous laisse envisager un léger surplus de 5 000\$.

LISTE DES CONTRATS CONCLUS EN 2011

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le Maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$:

La Municipalité a conclu des contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$ avec les cocontractants suivants, savoir :

☞ Cueillette & transp. matières résiduelles	Coopérative CTV Mauricie	53 662 \$
☞ Déneigement des chemins d'hiver	Transport J.M.V. Lessard inc.	121 893 \$
☞ Assurances municipales	Groupe Ultima inc.	28 735 \$
☞ Site de trait. eaux usées Petit Poste	Bernard Lessard excavation	663 765 \$
☞ Ingénieurs mini-centrale	BPR-Énergie inc.	108 115 \$
☞ Fourn. granulaires rue Principale	Const & Agrégats Lessard	34 965 \$
☞ Pavage rue Principale	Const. & Pavage Portneuf inc.	87 928 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2012

Engagement d'un urbaniste, 5 journées par mois.

Réfection de Fontarabie, du haut du Petit Poste à la 350 et changement de la conduite d'eau. Ces travaux seront payés par le Programme de la taxe d'accise sur l'essence, le fond carrière et sablière et l'aqueduc Fontarabie/Beaupré/Philibert. Les routes de la Municipalité sont en priorité.

Merci à tous nos bénévoles qui s'impliquent pour que tous les citoyens puissent avoir une belle qualité de vie.

Merci à nos employés pour leur dévouement et leur confidentialité.

Les membres du Conseil municipal sont à votre écoute. Vous voulez rencontrer monsieur le Maire, il est disponible surtout l'après-midi de 13h30 à 17h00 mais il est préférable de prendre rendez-vous 819-228-4345 poste 1.

Réjean Carle, Maire

Rapport déposé officiellement au Conseil de Sainte-Ursule, le 7 novembre 2011

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Stationnement d'hiver : il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1^{er} avril de chaque année, sur le territoire de la municipalité de Sainte-Ursule.
- AIRE DE STATIONNEMENT INTERDITE EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE : EN FACE DE LA GARDERIE GRIBOUILLIS SITUÉE AU 241, RUE ST-LOUIS.
- La Municipalité de Sainte-Ursule ne s'engage pas à déneiger ni déglacer les trottoirs durant la période hivernale. Par conséquent, **NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES** d'accidents que vous pourriez avoir si vous circulez sur les trottoirs durant l'hiver.
- La municipalité de Sainte-Ursule a le droit de rejeter la neige des rues sur les terrains privés (loi sur les compétences municipales)
- **LES ECOCENTRES** sont des lieux où nous favorisons la valorisation des matières. Lorsque les citoyens se présentent aux écocentres avec des matières, nous leur demandons de trier ces dernières et de les déposer par catégories dans les espaces qui leur sont alloués, afin que nous puissions valoriser le maximum de matières apportées. Nous désirons vous rappeler que l'horaire pour la **période hivernale débutera le 1^{er} décembre pour se terminer le 31 mars prochain.** Durant cette période, les écocentres sont ouverts du jeudi au samedi, de 9 h 30 à 16 h 30. Par ailleurs durant la période hivernal, les résidus domestiques dangereux acceptés se limitent à la peinture, l'huile et aux accumulateurs (batteries) d'automobile

MOT DU SERVICE INCENDIE

- En cette période de festivités, soyez prudent avec vos installations de Noël. Faire attention de ne pas surcharger vos prises de courant avec de nombreuses rallonges électriques.
- La période des grands froids s'en vient aussi, vous installerez peut-être des chauffages d'appoints tel que chaufferettes électrique, faites-le de façon sécuritaire

en les tenant loin de tout ce qui est inflammable, et encore une fois, ne surcharger pas vos prises de courant avec de tels appareils d'appoints.

-Finalement, il est important de laisser toujours deux sorties dégagées en cas d'urgence. Ne laissez pas la neige s'accumulée devant ses sorties extérieures.



TRAVAILLER devient **MISSION POSSIBLE**

Des **SERVICES GRATUITS** pour :

- Obtenir du soutien personnalisé afin de savoir **OÙ, QUAND** et **COMMENT** trouver un emploi
- Consulter une équipe de 4 conseillères expérimentées présentes dans 11 municipalités de la MRC de Maskinongé
- Trouver des entreprises locales en recherche de personnel
- **RÉINTÉGRER** le marché du travail même après une longue absence

Pour plus d'information, contactez

Mme Manon Trudel,

819 268-8418



SAVIEZ-VOUS QUE ???

Il y a un club de courtepoinTE à Sainte-Ursule... Nous nous rencontrons le 2^e lundi de chaque mois au centre communautaire Jacques-Charette dans une petite salle de 9 heures à 15 heures. Venez nous rendre visite. Peut-être vous aurez le goût de vous joindre à nous. Vous êtes toutes les bienvenues pour partager notre passion de la courtepoinTE. Pour plus de renseignements, téléphonez-nous Huguette St-Antoine Lessard 819-228-3638 ou Monique Charest au 819-228-0828.

BONNE FÊTE GRIBOUILLIS

Le 27 octobre dernier, l'installation de Sainte-Ursule fêtait ses 10 ans d'existence en présence d'invités spéciaux dont Mireille Laurendeau, instigatrice du projet et directrice du CPE à l'époque, Martin Lessard, administratrice au conseil d'administration et première éducatrice ayant travaillé pendant 15 ans à l'installation de Louiseville, Denise Fortier, directrice générale et France Gravel, directrice adjointe, des membres du personnel, des parents et des enfants. En fait, c'est le 4 novembre 2001 que l'installation recevait ses premiers enfants soit 16 enfants par jour, dans une bâtisse neuve aux couleurs de l'enfance.

Présentement, les membres du personnel qui y travaillent sont : Lise Lambert-Descôteaux, cuisinière et préposée, Josée Lambert, Linda Bilodeau, Line Croisetière et Mylène Armstrong, éducatrices. Ces personnes comptent de nombreuses années d'expériences au CPE Les services de garde Gribouillis.

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous ont fait confiance pendant toutes ces années.

CRÈCHE VIVANTE – MESSE DE NOËL

À la messe de Noël, qui aura lieu le 24 décembre à 22h00, nous aurions besoin d'un bébé avec ses parents pour personnifier Jésus, Marie et Joseph. Si des jeunes parents sont intéressés à participer à cette activité, veuillez communiquer avec madame Huguette St-Antoine Lessard dès que possible au 819-228-3638.

MESSE D'ÉPOQUE POUR NOËL

Le 24 décembre prochain, les Ursulois(es) sont appelés à vivre la dernière activité des Fêtes du 175^e de Sainte-Ursule. En effet, la messe de Noël viendra marquer la fin de l'année des festivités du 175^e anniversaire de fondation de Sainte-Ursule. Nous vous convions donc à ce dernier rendez-vous qui débutera par un mini-concert donné par notre chorale de Noël à compter de 21h30 suivi de la messe à 22h00.

Après la messe, le Comité des Fêtes du 175^e vous accueillera à l'arrière de l'église pour une dégustation de biscuits accompagnée de chocolat chaud et de café.

À tous ceux et celles qui le désirent, nous vous invitons à venir vêtu d'un costume d'époque.

*Le Conseil de Fabrique
ainsi que
Le Comité des Fêtes du 175^e*

 INFO BIBLIO 

Nouvelles acquisitions :

Pour les adultes :

Di Stasio, Josée : À la Di Stasio 3 ; David, Michel : Au bord de la rivière t.2, Camille ; Ruel, Francine : Bonheur es-tu là ; Robillard, Anne : Les héritiers d'Enkidiev t.4, Le sanctuaire ; Roberts, Nora : Les quatre saisons des fiançailles, t.4, Rêves dorés ; Savard, Marie-Claude : Orpheline ; Mankell, Henning : Le chinois

VEUILLEZ NOTER QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LES 26 DÉCEMBRE 2011 ET 2 JANVIER 2012.

Meilleurs vœux à tous à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour la troisième année, la bibliothèque s'associe avec le Club Optimiste pour présenter une animation à l'occasion des fêtes de Noël.

Cette année nous accueillons Roxanne Tessier-Ferland, hautboïste, qui présente Casse-Noisette, un spectacle musical et interactif pour les jeunes et les moins jeunes. Bienvenue à tous. **Samedi, le 10 décembre à 14h00 au Centre communautaire Jacques-Charette. Entrée gratuite.**

GAGNANTS DES TIRAGES

Lors du pique-nique des Ursulois, le comité de Fêtes du 175^e a procédé à trois tirages. Les deux plaques commémoratives ont été gagnées par Mme Esther Baril et M. Samuel Davis de Sainte-Ursule.

Pour ce qui est du tableau, peint et gracieusement offert par Mme Ginette Armstrong, il fût gagné par Mme Lucette Michaud de Louiseville.

Félicitations à vous trois

Le Comité des Fêtes du 175^e de Sainte-Ursule

SOUVENIRS À CONSERVER OU À OFFRIR

Plusieurs des activités ont été immortalisées sur DVD. En voici la liste : 30^e du Club Optimiste, Hommage aux bâtisseurs, Mise en scène des élève de l'école Rinfret, Défilé, Pique-nique des Ursulois, Pièce de théâtre et la Projection historique.

Vous pouvez vous procurer ces DVD au coût de 10\$ chacun ou encore pour 50\$ si vous achetez les 7 DVD en même temps. Pour ce faire, contactez Céline Bastien au 819-228-6310 ou le bureau municipal au 819-228-4345 poste 0.

Outre le DVD de la Projection historique, les autres seront disponibles à compter du 10 décembre prochain. N'hésitez pas, car si vous désirez les avoirs avant Noël, vous avez jusqu'au 16 décembre pour les commander. Sinon vous avez jusqu'au 31 décembre pour les acheter.

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Avec le réaménagement du centre des loisirs, la patinoire s'est refait une beauté ainsi que le chalet des loisirs. Vous pourrez vous y chauffer, vous réchauffer à la chaleur et dans un meilleur confort. Afin de bien préparer cette belle saison de sports d'hivers, nous allons faire des horaires de temps de glace.

Tous les jours

Patinage seulement : de 12h00 à 13h30
et de 16h30 à 18h30
les autres heures sont du hockey libre

Hockey à pieds féminin : mardi de 19h00 à 20h00

Hockey à pieds masculin : jeudi de 19h00 à 21h00

La patinoire pourrait être libre pour du hockey à pieds des jeunes de 8 à 12 ans tous les vendredis de 19h00 à 20h00 si des bénévoles le demandent.

Fermeture de la patinoire tous les soirs à 22h00.

Lors des journées pédagogiques le chalet sera ouvert à partir de 12h00 et les autres journées à partir de 15h30.

Sylvie Béland 819-228-9891



CARNAVAL D'HIVER



L'hiver est arrivée ! Multiples activités s'offrent à nous. La population Ursuloise pourrait, dès cet hiver, voir un carnaval d'hiver s'organiser dans la municipalité. Vous avez des suggestions ? Vous désirez vous impliquer dans ce genre d'activité ? Faites-nous parvenir un courriel avec votre nom et vos idées, nous vous contacterons.

Sylvie Béland: sylviebeland2010@hotmail.com au 819-228-9891. ou
Michel St-Yves : michelstyves@hotmail.com

Une invitation de Festival de Ste-Ursule

AGE D'OR DE SAINTE-URSULE

Le 14 décembre prochain nous vous invitons à notre souper traditionnel des Fêtes à 17h30 au local de L'Âge D'Or. Danse et musique agrémenteront la soirée avec Gaétan Dupuis et Normand « Ti-Nor » Branchaud comme invités.

Coût = 14\$

Informations : 819-228-2527

DÎNER DES BÉNÉVOLES

N'oubliez pas de réserver vos billets pour dimanche le 11 décembre à 11h30.

Au Centre Communautaire Jacques Charette. Venez féliciter et encourager nos bénévoles.

Les billets sont en vente au coût de 12.50 \$ aux endroits suivants :

- à la Municipalité
- à L'Âge d'Or : madame Thérèse Bergeron
- à la bibliothèque : madame Suzanne Pilon
- au Club Optimiste
- auprès de madame Huguette St-Antoine Lessard

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL – 7 NOVEMBRE 2011

- ☒ Réprimandes aux entreprises des vidanges des fosses septiques et du ramassage des ordures et récupération.
- ☒ Félicitations au groupe musical « Malajube » ayant reçu un Félix pour l'album de l'année dans la catégorie « alternatif »
- ☒ Adoption du règlement sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux
- ☒ Appui et confiance au Conseil d'administration du Parc des Chutes de Sainte-Ursule

DATE - ORDRE DU JOUR - PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion publique du Conseil municipal aura lieu lundi 5 décembre à 20h00. Voici certains des sujets à l'ordre du jour :

- ☒ Politique de gestion des installations sportives
- ☒ Appropriation de surplus accumulés
- ☒ Cession d'une ancienne emprise du Canadien National

**Que le temps des fêtes puisse vous réunir en famille ou
entre amis pour la joie de tous !**

Joyeuses fêtes et soyez prudents!

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES À COMPTER
DE MIDI VENDREDI 23 DÉCEMBRE AU VENDREDI 6 JANVIER INCLUSIVEMENT.**

Votre Conseil municipal



DÉCEMBRE 2011

Dim.	Lun.	mar.	Mer.	jeu.	ven.	Sam.
				1	2 	3
4	5 Réunion Conseil à 20h00	6	7	8	9  Ordures	10
11 Diner des bénévoles	12	13  Récupération	14	15	16	17
18	19 Adoption du budget	20	21	22	23  Ordures BUREAU FERME À MIDI	24
25	26 FERMÉ	27 FERMÉ  Récupération	28 FERMÉ	29 FERMÉ	30 FERMÉ	31

Vous retrouverez les jours de collecte pour les ordures en vous rendant sous l'onglet *informations* sur le site internet au www.collectepro.com. Apparaît alors une fenêtre *Jours de collecte* puis, après avoir cliqué sur Aller, la carte de la MRC apparaît. Un simple clic sur la municipalité donne les dates de collecte jusqu'en avril 2012.